

# L'ancien émir du Qatar offre 1 M€ à Mouans-Sartoux !

Approuvé lundi en conseil municipal, ce don a fait bondir l'opposition qui dénonce les facilitations urbanistiques au profit du cheikh résident depuis 20 ans du village

C'est Noël avant l'heure pour la commune de Mouans-Sartoux ! L'ancien émir du Qatar entre 1995 et 2013, le cheikh Hamad Ben Khalifa Al Thani, 64 ans, a joué les généreux Rois Mages. Dans sa hotte, un don à la municipalité écolo plus que coquet : 1 M€ !

Lundi soir, cette 16<sup>e</sup> délibération a fait l'effet d'une petite bombe au sein du conseil municipal qui devait « prendre acte » de ce legs royal émanant de celui qui possède une propriété de 32 hectares sur le territoire communal, colline du Castellaras. Le maire Pierre Aschieri d'expliquer : « *Le cheikh et son épouse Sheikha Moza Bint Nasser Al Missned, ex-première dame et envoyée spéciale de l'UNESCO, se sont toujours intéressés à l'action menée dans la commune en matière d'éducation et d'alimentation durable. Suite à une visite au domaine de Haute-Combe, qui produit les légumes destinés à la restauration scolaire, ils ont décidé de soutenir l'agriculture biologique.* »

## « Les Qataris ne sont pas des mécènes »

Illico, un mandatement de la somme de 1 M€ était reçu par le trésorier municipal en provenance du bureau privé du cheikh et de son épouse, à Doha. Un gros cadeau « pas anodin » selon Christophe Chalier. L'élus d'opposition divers droite et député suppléant de la 9<sup>e</sup> circonscription a condamné fermement le choix de la majorité. Et rappelé des précédents qui avaient déjà suscité polémique : « En



Situées sur la colline de Castellaras, les vastes propriétés de l'ancien émir du Qatar, la Vignette (ci-dessus) et la Bergerie sont reliées par une route souterraine depuis l'an dernier.

En haut à gauche : Christophe Chalier et, à droite, Pierre Aschieri. (Photos Patrice Lapoirie, G.A et DR)

2002/2003, un morceau du chemin communal du Saurin a été cédé à l'émir du Qatar pour un euro symbolique afin de pouvoir unifier ses propriétés ». Une cession gratuite donc, fait assez rare. Et qui avait été suivie d'un don de l'émir, alors au pouvoir dans son pays, de 238 000 € à la commune de Mouans, somme qui avait permis de financer les travaux de

son centre incendie et de secours.

## L'histoire se répète

« En 2015, l'histoire se répète, avec le creusement d'un passage souterrain chemin de Castellaras pour relier les deux propriétés de l'émir. Sans examen en commission d'urbanisme, avec une simple déclaration préalable de travaux et une

délibération votée a posteriori pour acter d'un trait de plume une servitude gracieuse. », s'est indigné l'élus. Et de s'interroger sur « ce même schéma entretenant un climat de suspicion. Pour quelle contrepartie, ce million d'euros ? Les Qataris ne sont pas des mécènes. Ils investissent ! ».

Rappelant que ce don représente trois fois la dotation annuelle de

l'État versée à la commune, Christophe Chalier a exhorté la municipalité d'arrêter avec « l'angélisme ».

## « Un procès d'intention »

« En France, ni l'école républicaine ni ce qu'il y aura demain dans les assiettes à la cantine n'a à se trouver sous influence qatarie ». Et de poster un tweet frondeur dans la foulée.

« Un procès d'intention », a rétorqué Pierre Aschieri, qui a répondu avec flegme. « On a délibéré en conseil municipal par souci de transparence. Les actes d'urbanisme sont conformes. Je ne peux que me réjouir de ce don. »

Avec Bruno Vallée, autre opposant, la polémique prenait une tournure plus politique, l'élus évoquant les soupçons de financement du terrorisme qui pèsent sur le Qatar et l'Arabie Saoudite. « Dommageable que Mouans-Sartoux saute à pieds joints sur cette aide. Nous nous voilons la face », concluait-il.

Même si l'épouse de l'émir, représentante à l'UNESCO, est une « caution morale » pour Gilles Pérole, adjoint à l'éducation, et « que personne ne s'est offusqué de la générosité envers les seniors du Cannet de la Begum, épouse du prince Aga Khan », argue l'adjoint Christian Rouvier, ce nouvel épisode qatari-mouansois jette bel et bien le trouble. Mais au domaine de Haute-Combe, des travaux, estimés à 2 M€, vont pouvoir être envisagés...